

Réf: Dossier N° : 001859

Avis de constitution

SOCIETE « LA MAISON DU PAYSAN »

Siège social: Abidjan Koumassi SOPIM, précisément APT 304 non loin de la pharmacie sopim, lot 383 ilot 36; 05 bp 1556 abidjan 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 30 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « LA MAISON DU PAYSAN »

: Création et suivi de plantations, diagnostic de plantations, encadrement de production, montage et réalisation de projets agricoles. Prestations de divers services agricoles, formation et encadrement de personnel, production et commercialisation de fruit

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan Koumassi SOPIM, précisément APT 304 non loin de la pharmacie sopim, lot 383 ilot 36; 05 bp 1556 abidjan 05

GÉRANT: TOURE HAMED

RCCM: RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01767 du 23/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: : n°11632/GTCA/RC/2021 du 23/05/2021

